

Communiqué de Presse

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

Il est porté à la connaissance des candidats au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires du Conseil d'Administration d'Astrée Assurances que le dernier délai de dépôt des candidatures initialement prévu le 31 mars 2025, est prorogé au **2 avril 2025 inclus**. Les autres dispositions prévues à l'annonce publiée au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier du 21 mars 2025 demeurent inchangées.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.